



VILLE DE VILLEJUIF
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-quatre juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck LE BOHELLEC, Maire. La séance est ouverte à 19h42.

PRESENTS : M. LE BOHELLEC, Mme DUBOILLE (*présidence de séance pour l'adoption des délibérations n°79/2016 et 80/2016*), MM. CARVALHO, OBADIA, Mme OUCHARD, M. DUCELLIER, Mme CASEL, MM. MONIN, BOUNEGTA, Mmes GRIVOT, GANDAIS, M. HAREL, Mmes TIJERAS, LAMBERT-DAUVERGNE, M. YEBOUET, Mmes ARLE, ANREP-LE BAIL, MM. LIPIETZ, MOSTACCI, Mme YAPO, M. STAGNETTO, Mmes DUMONT-MONNET, BOYER, M. MILLE, Mmes THOMAS, BERTON, M. LECAVELIER, Mme HAMIDI, M. FERREIRA NUNES, Mme CORDILLOT, M. GIRARD, Mme DA SILVA PEREIRA, M. PERILLAT-BOTTONET, Mme LEYDIER, M. LAFON, Mme TAILLE-POLIAN, M. BADEL (*retardé, arrivé à 19h51*), Mme KADRI, M. BULCOURT.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

M. VIDAL	par M. CARVALHO
Mme LOUDIERE	par M. LECAVELIER
M. CAPORUSSO	par Mme CASEL
Mme TIJERAS	par M. HAREL (<i>à partir de 22h57</i>)
M. YEBOUET	par Mme GRIVOT (<i>à partir de 22h03</i>)
Mme BOYER	par Mme LAMBERT-DAUVERGNE (<i>à partir de 00h33</i>)
M. BOKRETA	par M. BOUNEGTA
M. FERREIRA NUNES	par M. MOSTACCI (<i>jusqu'à 22h11</i>)
Mme PIDRON	par M. DUCELLIER
Mme KADRI	par Mme DA SILVA PEREIRA (<i>à partir de 22h50</i>)

ABSENTS NON REPRESENTES : M. GABORIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. M. OBADIA a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

DELIBERATION N° 79/2016

SEANCE DU 24 JUIN 2016

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives n° 1 et 2 de l'exercice 2015,

République Française
Liberté • Egalité • Fraternité

Hôtel de Ville
Esplanade Pierre-Yves-Cosnier
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 45

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'affichage
le 07/07/2016

et du dépôt en Préfecture le



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400769-20160624-4_79-DE
Reçu le 07/07/2016

Vu le compte de gestion 2015 dressé par le comptable public,

Vu le document présentant l'intégralité des opérations budgétaires 2015 conformément à l'instruction M14,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article 1 : Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2015, qui présente un excédent net global de 1.901.567,35 €.

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Approuve et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'annexe jointe.



Franck LE BOHELLEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile de France

ADOPTION, A LA MAJORITÉ
18 CONTRE (Mme CORDILLOT, M. PERILLAT BOTTONET, Mme DA SILVA PEREIRA, M. BULCOURT, Mme KADRI, Mme LEYDIER, M. BADEL, Mmes HAMIDI, BOYER, M. STAGNETTO, Mmes THOMAS, GANDAIS, M. LIPIETZ, Mmes LAMBERT DAUVERGNE, TIJERAS, M. GIRARD, Mme TAILLE POLIAN, M. LAFON)
1 ABSTENTION (M. HAREL)

RAPPORT N° 16-06-112
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2016

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le compte administratif 2015, qui correspond au compte de gestion établi par le comptable public dont vous avez pris connaissance, retrace les crédits ouverts au budget 2015, les crédits consommés et les résultats de clôture (précédemment examinés lors du BP 2016).

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « *Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note, jointe en annexe, présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2015 du budget principal de la commune.

Les comptes en quelques chiffres :

Excédent de fonctionnement : 5.599.880,34€

Besoin de financement de la section d'investissement : 4.583.486,52 €

Report des restes à réaliser sur l'exercice 2016 7.624.961,02 € en dépenses et 8.510.134,55€ en recettes

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 1.901.567,35 € (741.414,12 € en 2014)

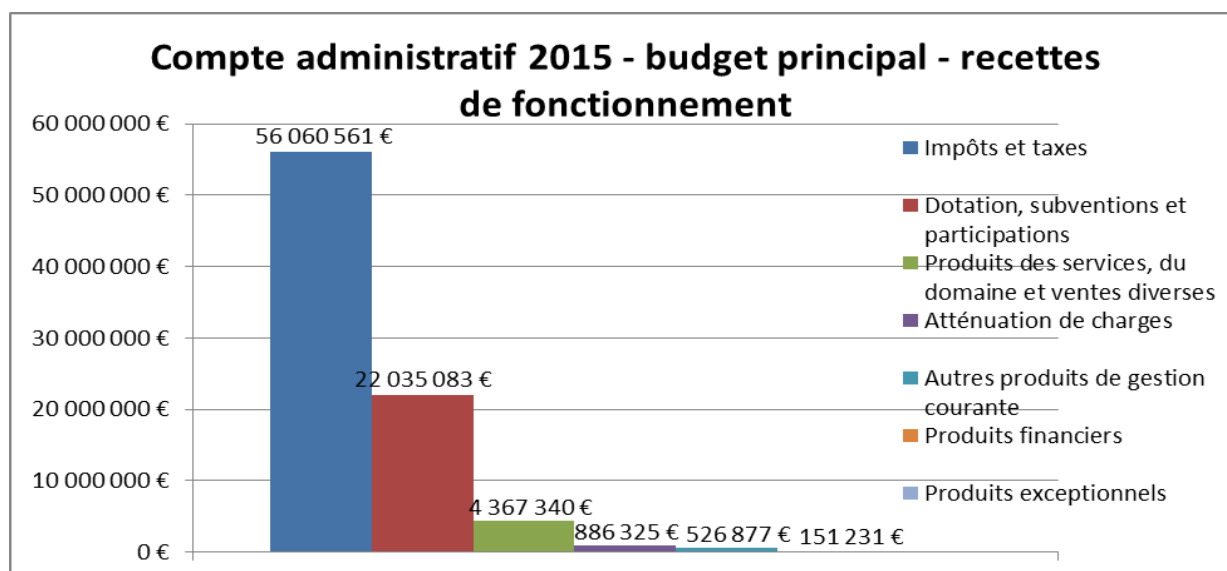
Le résultat dégagé a constitué une provision de recettes reprise dans le Budget primitif de 2016.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Les recettes de fonctionnement

Si globalement, les recettes de fonctionnement ont diminué de -1,01% (-858 K€) entre 2014 et 2015, hors produits exceptionnels elles progressent de 0,25% malgré la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

RECETTES	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
Atténuation de charges	977 752,99	886 324,56	-9,35%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 161 509,78	4 367 340,29	-15,39%
Impôts et taxes	52 411 808,46	56 060 561,37	6,96%
Dotation, subventions et participations	24 662 201,88	22 035 082,60	-10,65%
Autres produits de gestion courante	459 260,76	526 877,38	14,72%
Produits financiers	149 491,66	151 230,77	1,16%
Produits exceptionnels	1 120 912,38	55 501,62	-95,05%
TOTAUX	84 942 937,91	84 082 918,59	-1,01%



Les produits exceptionnels sont essentiellement des recettes de cession. Celles prévues au budget primitif n'ont pu être réalisées compte tenu du ralentissement des projets en cours.

Une baisse des dotations qui se poursuit

	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
DGF (dotation forfaitaire)	13 269 339,00	11 665 111,00	-12,09%
DSU (Dotation de solidarité urbaine)	1 341 650,00	1 353 725,00	0,90%
DNP (Dotation nationale de péréquation)	605 253,00	601 157,00	-0,68%
FSRIF (fonds de solidarité Ile-de-France)	2 386 587,00	2 651 691,00	11,11%
TOTAUX	17 602 829,00	16 271 684,00	-7,56%

Le désengagement financier de l'État se traduit, hors péréquation, par une diminution de plus de 1,5 million d'€ et par une baisse des compensations fiscales en diminution de 203 K€ sur un total de 1,47 millions d'€ (-12,16%).

Une fiscalité maîtrisée sans hausse des taux d'impôts

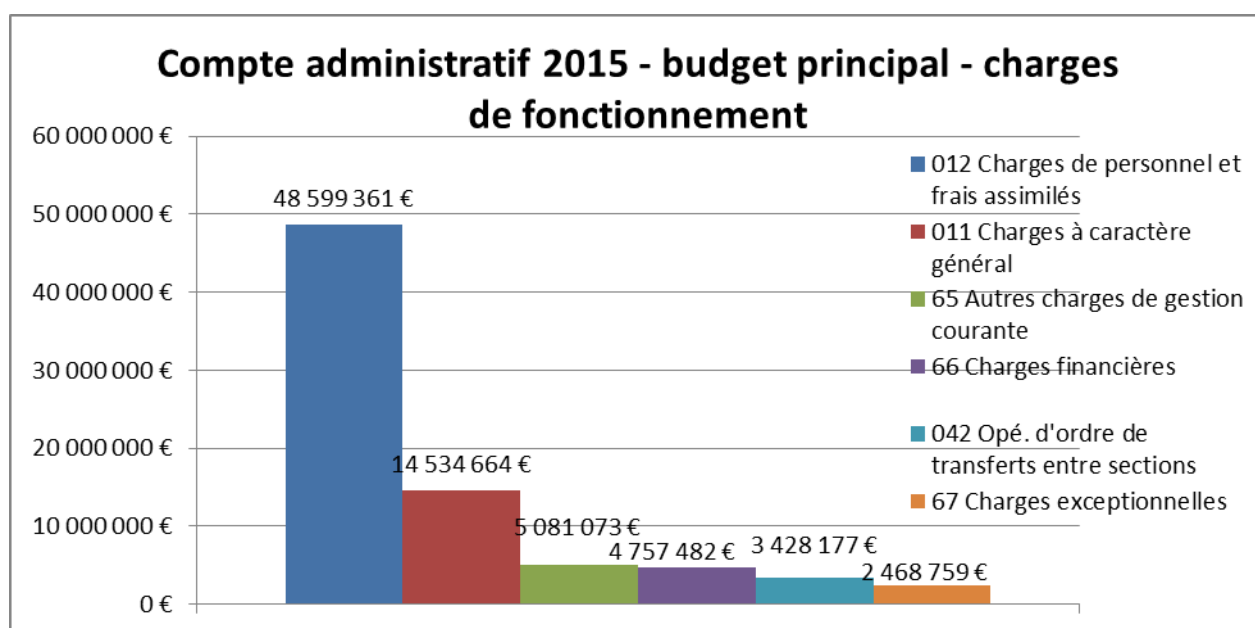
		2014	2015	Variation 2014-2015
Taxe d'habitation	Bases réelles	81 520 801	83 209 612	2,07%
	Taux constants	19,48%	19,48%	0,00%
	Produit	15 880 252	16 209 232	2,07%
Taxe Foncier Bâti	Bases réelles	74 183 772	73 302 663	-1,19%
	Taux constants	24,84%	24,84%	0,00%
	Produit	18 427 249	18 208 381	-1,19%
Taxe Foncier Non Bâti	Bases réelles	122 927	116 028	-5,61%
	Taux constants	124,54%	124,54%	0,00%
	Produit	153 093	144 501	-5,61%
TOTAL PRODUIT ATTENDU Etat 1259		34 796 507	34 386 030	-1,18%
TOTAL PRODUIT DEFINITIF Etat 1288		34 460 594	34 562 115	0,29%
Rôles supplémentaires		224 913	132 216	
TOTAL PRODUIT PERCU		34 685 507	34 694 331	0,03%

Le ralentissement des mises en chantier n'a pas permis de faire évoluer les bases de fiscalité notamment de foncier bâti. L'évolution des bases de taxe d'habitation résulte essentiellement de la revalorisation de 1,009 votée en loi de finances. A valeur locative constante, les bases de taxe d'habitation évoluent de 1,16% (+955 K€).

Les dépenses de fonctionnement

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

DEPENSES	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
Charges à caractère général	16 182 572,04	14 534 664,21	-10,18%
Charges de personnel et frais assimilés	49 302 396,59	48 599 361,14	-1,43%
Atténuations de produits	523 534,00	680 519,00	29,99%
Autres charges de gestion courante	4 956 342,40	5 081 073,24	2,52%
Charges financières	4 744 065,03	4 757 482,00	0,28%
Charges exceptionnelles (dont contentieux pacte financier agglomération)	1 416 418,89	2 468 759,28	74,30%
Dotation aux amortissements et provisions	85 000,00	80 473,00	
TOTAUX	77 210 328,95	76 202 331,87	-1,31%



La baisse des dépenses de fonctionnement est le résultat de la politique d'effort menée par la municipalité et les services municipaux. Cette baisse est principalement portée par une réduction très importante des charges à caractère général (chapitre 011) -1,6 million d'€.

La réduction des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont liées au fonctionnement courant de la collectivité. Elles regroupent principalement les frais de rémunération des personnels, les dépenses d'entretien et de fournitures, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité et les intérêts de la dette.

En 2015, elles ont diminué de **1,31%** alors qu'elles ont augmenté pour les communes de **+1,4%** (source : *La Banque Postale Collectivités locales*).

Ce chiffre témoigne des efforts réalisés pour assainir les finances communales. Chacune des dépenses de fonctionnement des services a dû être justifiée et les devis et bons de commande contrôlés, ce qui a permis une maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement supérieure à ce qui était attendu lors du vote du budget primitif. Enfin, l'évolution du coût de l'énergie et des carburants, combinée à une météorologie favorable, a contribué à réaliser ces économies.

La réduction des dépenses à caractère général

Ce sont les achats divers nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien du patrimoine de la collectivité, énergie-électricité, combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel et terrain, etc...

Ces dépenses ont baissé entre 2014 et 2015 de – **10,18%**, soit une économie de 1.647.908 €.

Elles avaient diminué de – **6,07%** entre 2013 et 2014, soit une baisse de - 1.046.543 €

C'est ainsi qu'entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2015, les actions menées auront permis **d'économiser plus de 2,6 millions d'€** sans remettre en cause les services essentiels à la population.

Cet effort était nécessaire pour faire face à la baisse historique des dotations de l'État qui représente sur la période 2014 à 2016 - 25% (-3,8 millions d'€), **soit plus de 10 points d'impôts**. À cela, s'ajoute une dépense en constante augmentation : le FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) qui est passé de 472.022€ en 2014 à 624.418 € en 2015, soit une augmentation de 152.396 € et de plus de 500K€ depuis son instauration en 2012.

La réduction des dépenses de personnel

Principales dépenses de fonctionnement, elles représentent 63,78% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dépenses sont passées de 49,3 millions d'€ en 2014 à 48,6 millions d'€ en 2015, soit une baisse de – **1,43%** (- 703.035 €)

Ce résultat exceptionnel est le fruit d'une gestion stricte de la masse salariale, d'une politique de remplacement des fonctionnaires adaptée à l'activité des services, de l'amorce de la réorganisation des services qui s'inscrit dans le cadre d'une rationalisation et mutualisation des moyens humains et matériels.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Leur hausse +2,52% a pu, comme prévu lors du vote du budget primitif, être contenue grâce à la baisse des remboursements des intérêts dus au Syndicat d'Action Foncière (SAF 94) – 50 K€ et le non versement au Comité d'action sociale (CASC) de 52 K€ suite à son impossibilité de réaliser le Noël des enfants du personnel, pris en charge directement sur le budget de la ville.

La subvention au CCAS en hausse de 26,9% par rapport à 2014 (+179 K€) a été versée intégralement afin de maintenir le niveau de prestation sociale.

L'évolution de l'épargne de gestion

	2013	2014	2015
Dépenses réelles de fonctionnement			
DRF	76 240 936	77 210 329	76 202 332
DRF - Frais financiers	71 281 113	72 466 264	71 444 850
Recettes réelles de fonctionnement			
RRF	81 997 027	84 942 938	84 082 919
RRF - produits financiers	81 847 155	84 793 446	83 931 688
Epargne de gestion	10 566 041	12 327 182	12 486 838
Evolution		16,67%	1,30%

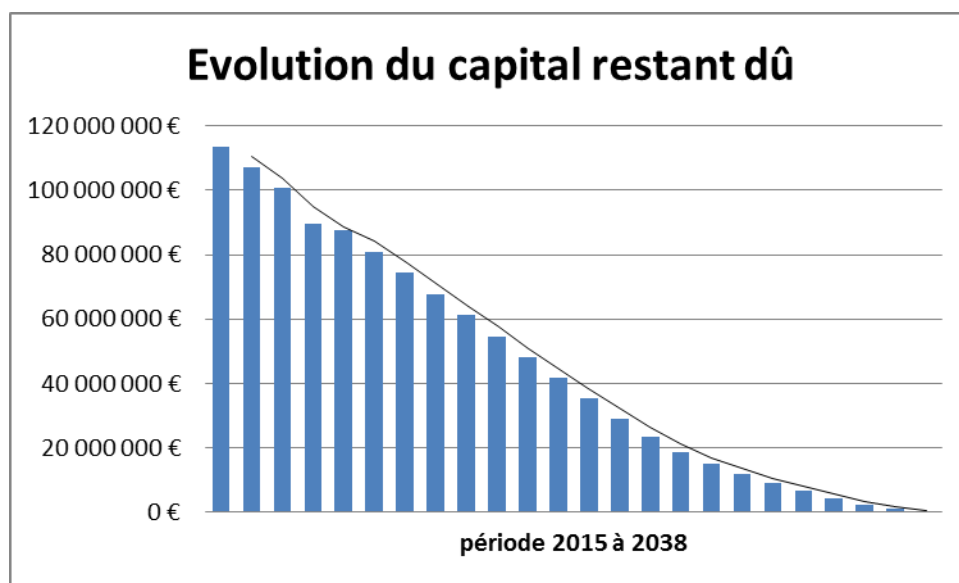
L'évolution de l'épargne de gestion (recettes – dépenses réelles de fonctionnement hors produits et frais financiers) montre l'évolution de nos efforts. Toutefois, le premier emploi de l'épargne de gestion est d'assurer le règlement des intérêts de la dette, poste de dépense conséquent à Villejuif.

Le désendettement de la commune

L'encours de l'emprunt a diminué de 4,16% soit 4,56 millions d'€ entre 2014 et 2015. Toutefois, la charge de la dette a augmentée de 13.417 € (de 4,74 à 4,76 millions d' €) du fait du poids des emprunts dits toxiques et notamment des deux emprunts dégradés dont les intérêts ont augmenté de 704.469€.

Ce désendettement de la ville correspond à la volonté de ne réaliser les investissements qu'en fonction de nos possibilités financières et donc de reporter les investissements non financés par les cessions envisagées au budget primitif.

Un seul emprunt a été souscrit en 2015 pour 2 millions d'€ en taux fixe à 1,96% sur une durée de 15 ans.



Une épargne brute en légère progression mais une épargne nette toujours faible.

L'épargne brute mesure la différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels. Ce ratio permet d'apprécier la capacité de la ville à dégager structurellement de l'autofinancement.

Toutefois, le remboursement du capital de la dette consomme la plus grande partie de cet autofinancement, ce qui ne permet pas de générer une épargne nette suffisante pour investir.

	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Epargne brute	5 300 548	6 611 697	7 825 085
Remboursement en capital de la dette	6 217 012	6 601 870	6 525 491
Epargne nette	-916 464	9 826	1 299 594

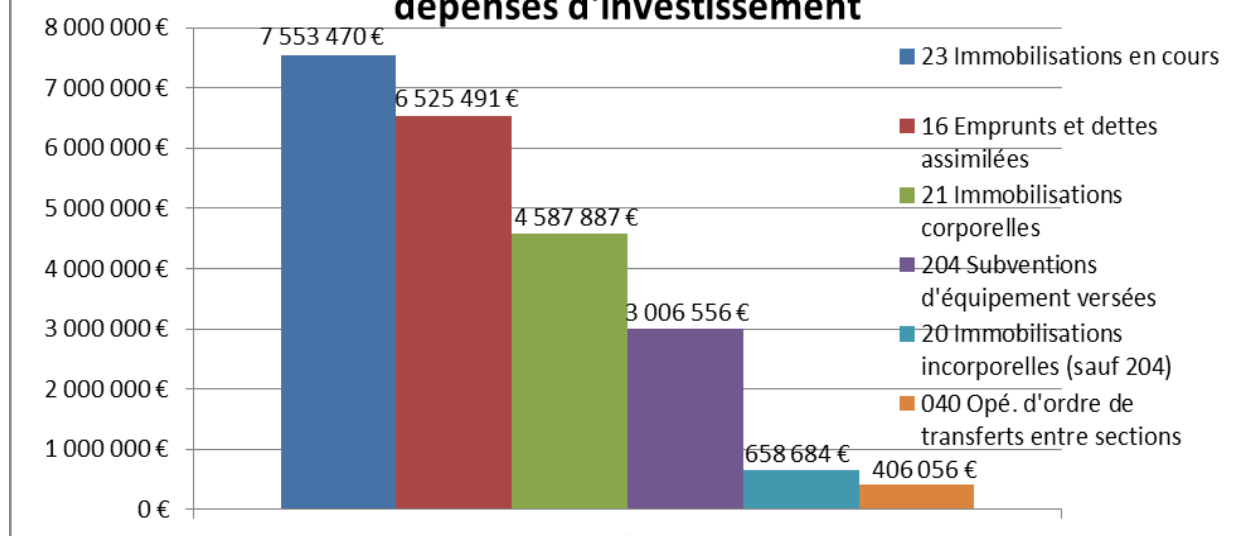
Ce ratio d'épargne nette est important puisque suivi par les établissements bancaires pour évaluer la capacité de la collectivité à emprunter et donc à financer des opérations d'investissement.

Les dépenses d'investissement

Le plan de financement des investissements n'ayant pu être respecté, nous avons fait le choix de reporter ceux qui n'étaient pas prioritaires que ce soit en terme d'amélioration de notre patrimoine ou de projets.

DEPENSES	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
Fonction 0 : Services généraux	2 587 368,18	809 491,21	-68,71%
Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique	132 687,29	147 661,90	11,29%
Fonction 2 : Enseignement formation (écoles)	4 574 211,16	3 155 462,78	-31,02%
Fonction 3 : Culture	866 523,95	107 481,16	-87,60%
Fonction 4 : Sport et jeunesse	1 203 336,26	480 666,78	-60,06%
Fonction 5 : Interventions sociales et santé	144 631,06	94 149,22	-34,90%
Fonction 6 : Famille (petite enfance, personnes âgées)	254 331,18	67 279,38	-73,55%
Fonction 7 : Logement	0,00	416 439,00	
Fonction 8 : Aménagement, environnement	6 444 474,97	2 875 755,81	-55,38%
Fonction 9 : Action économique	24 689,39	0,00	-100,00%
TOTAL	16 232 253,44	8 154 387,24	-49,76%

Compte administratif 2015 - budget principal - dépenses d'investissement



Parmi les investissements les plus significatifs réalisés en 2015 figurent :

Les locaux de l'école J Vilar	2.123.260,92 €
Les aménagements de sécurité	577.561,94 €
Les équipements et mobiliers indispensables	554.049,29 €
Le renouvellement des véhicules et matériels notamment véhicules de voirie	270.386,73 €
Les écoles Pasteur et Robespierre	254.838,12 €

Un report des investissements en cours de réalisation

DEPENSES	CA 2014 dépenses reportées sur 2015	CA 2015 dépenses reportées sur 2016	Variation 2014-2015
Fonction 0 : Services généraux	901 209,30	629 985,57	-30,10%
Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique	60 961,45	694 916,19	1039,93%
Fonction 2 : Enseignement formation (écoles)	2 516 864,32	3 003 894,91	19,35%
Fonction 3 : Culture	434 228,20	17 778,89	-95,91%
Fonction 4 : Sport et jeunesse	386 900,49	290 962,47	-24,80%
Fonction 5 : Interventions sociales et santé	124 570,63	7 922,57	-93,64%
Fonction 6 : Famille (petite enfance, personnes âgées)	30 867,54	6 888,95	-77,68%
Fonction 7 : Logement	292 587,71	0,00	-100,00%
Fonction 8 : Aménagement, environnement	4 600 022,50	2 972 611,47	-35,38%
Fonction 9 : Action économique	0,00	0,00	
TOTAL	9 348 212,14	7 624 961,02	-18,43%

Certains investissements ne sont pas comptablement enregistrés sur l'exercice 2015 mais ont été lancés et sont en cours de réalisation et repris au budget 2016 :

Les locaux de l'école J Vilar	2.190.559,73 €
Les aménagements de sécurité	629.536,88 €

Les équipements, matériels, véhicules et mobiliers	505.892,08 €
L'école J Curie	191.836,00
Les interventions suite à l'incendie de la mairie	133.677,69

A cela s'ajoute les dépenses et recettes de l'aménageur SADEV sur les ZAC centre ville, Pasteur et Guipons pour lesquelles le trésorier a demandé des compléments d'information qui bloquent le solde des opérations (2,4 millions d'€ en dépenses et 6,1 millions d'€ en recettes).

Les recettes d'investissement

Des recettes d'investissement en baisse globalement mais en hausse hors emprunt

RECETTES	CA 2014	CA 2015	Variation 2014-2015
Subventions d'investissement	612 800,50	1 341 937,92	118,98%
FCTVA	1 822 791,00	2 141 326,00	17,48%
Taxe d'aménagement	143 134,94	415 689,29	190,42%
Participation des aménageurs (PUP)	0,00	405 000,00	
Autre fonds globalisé et dotations	766 000,00	383 479,00	-49,94%
Excédent de fonctionnement	2 782 000,74	4 447 545,66	59,87%
Emprunts	9 000 000,00	2 000 000,00	-77,78%
Autres immobilisations financières	331 238,86	191 708,45	-42,12%
Immobilisations en cours	39 227,23	2 747,90	-92,99%
TOTAUX	15 497 193,27	11 329 434,22	-26,89%
évolution hors emprunt	6 497 193,27	9 329 434,22	43,59%

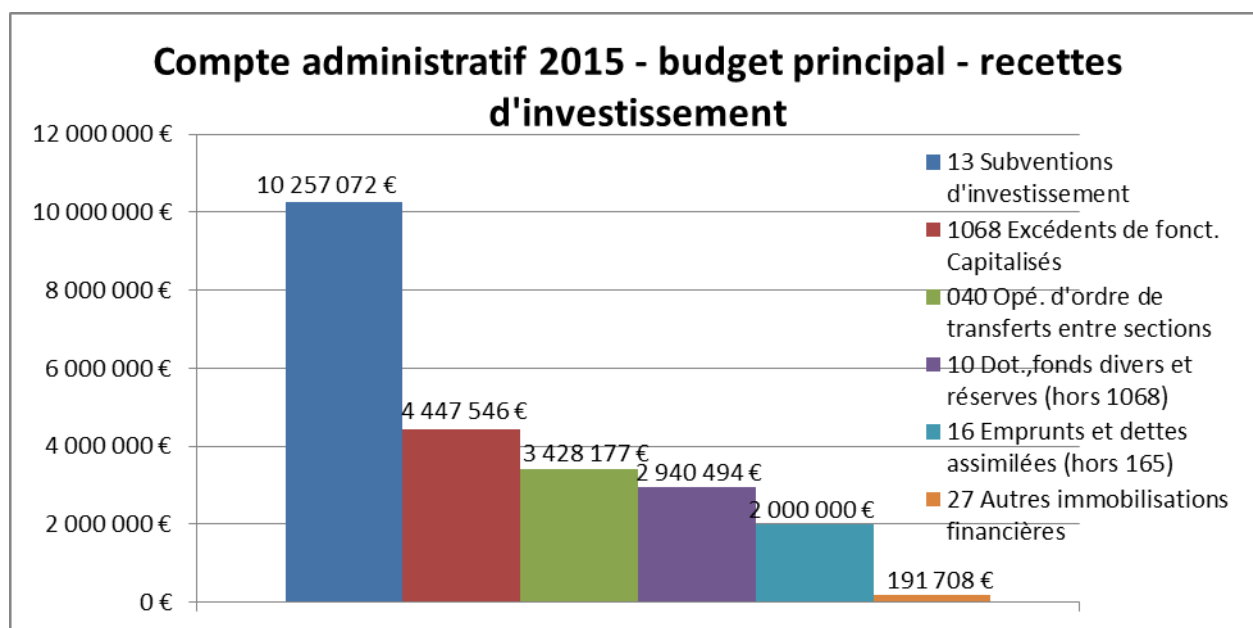
Un report des recettes sur les investissements en cours de réalisation ou récemment achevés

RECETTES	CA 2014 recettes reportées sur 2015	CA 2015 recettes reportées sur 2016	Variation 2014-2015
Subventions d'investissement	1 700 573,30	1 014 843,80	-40,32%
Zac des Guipons	6 125 645,33	6 125 645,33	0,00%
Aide aux maires bâtisseurs	0,00	700 645,42	
Participation des aménageurs (PUP)	0,00	669 000,00	
TOTAUX	7 826 218,63	8 510 134,55	8,74%

Le solde des subventions en attente de règlement (versement à l'issue des travaux) concernent :

Locaux de l'école J Vilar	453.584,80 €
Toiture gymnase Langevin	243.243,00 €
Rénovation MPT G Philippe	143.540,00 €
Groupes scolaires et centres de loisirs	135.796,00 €
Petite enfance	38.680,00 €

Total des recettes d'investissement (réalisé plus reports)



L'exercice 2015 a bénéficié d'une forte hausse de la taxe d'aménagement avec un effet de rattrapage sur les années précédentes qui n'est pas susceptible de perdurer.

Les participations dans le cadre des projets urbains partenariaux (PUP) sont versées après déclaration d'ouverture de chantier (DROC). Ce ralentissement des mises en chantier est aussi un facteur explicatif du décalage des versements.

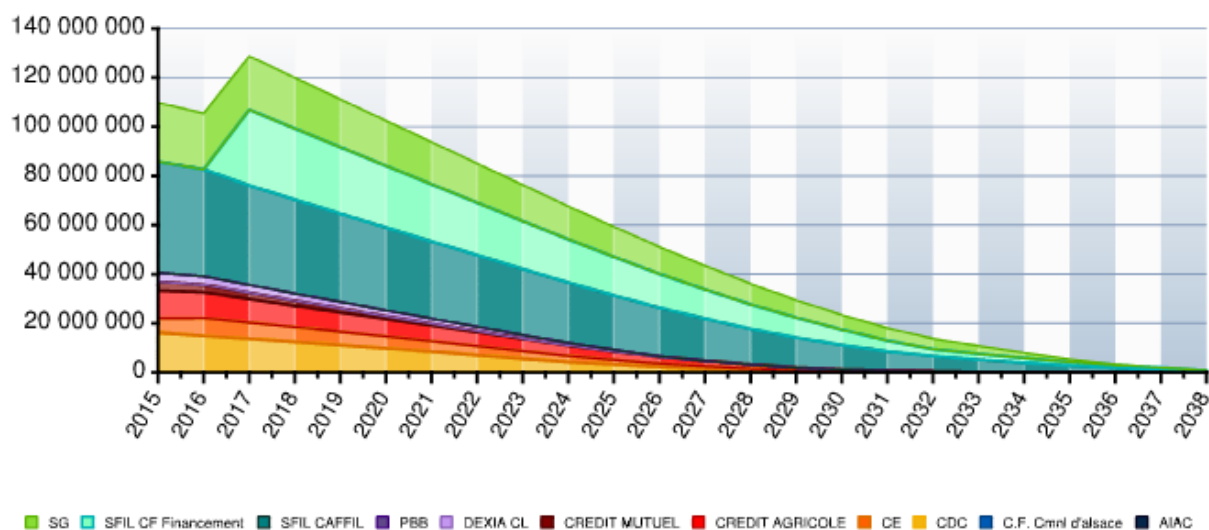
L'achèvement d'opérations ou la demande d'avances de versement des subventions en cours de chantier ainsi que l'attribution d'une aide à l'effort de construction des maires bâtisseurs a permis d'augmenter fortement les recettes de subventions.

Le recours limité à l'emprunt contribue à l'assainissement des finances en limitant les frais financiers à venir (9 millions d'€ au CA 2014 incluant les reports d'emprunts 2013, 2 millions d'€ au CA 2015).

Un encours de dette élevé

Banques	Montant emprunté	Capital restant dû	Variation 2014-2015
Caisse des dépôts et consignation	23 883 192,42	14 920 037,11	-8,14%
Société Générale	27 277 101,44	22 981 071,23	-4,45%
Crédit Agricole	18 087 735,00	10 522 580,56	-8,05%
Caisse d'Epargne	8 693 722,53	7 217 292,93	26,61%
Dexia	5 988 591,18	2 708 497,54	-10,39%
Crédit Mutuel	7 240 000,00	2 980 974,05	-16,36%
Association interprofessionnelle d'aide à la construction	72 870,63	27 955,09	-15,46%
SFIL	60 274 650,27	43 679 220,23	-3,70%
TOTAUX	151 517 863,47	105 037 628,74	-4,16%

Evolution du CRD par banque



COMPTE ADMINISTRATIF 2015
NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

Cette note présente les principales informations et évolutions financières des comptes administratifs 2015 du budget annexe Flobail et du budget principal de la commune.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ANNEXE FLOBAIL DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

en milliers d'euros	2014	2015	évol 2015/2014
Section de fonctionnement			
Recettes			
Autres produits de gestion courante	28,16	20,33	-38,49%
Produits exceptionnels	16,32	24,00	32,02%
Recettes réelles de fonctionnement	44,47	44,33	-0,32%
excédent antérieur reporté	0,06	0,47	87,50%
Total recettes de fonctionnement	44,53	44,80	0,60%
Dépenses			
charges à caractère général	44,06	45,78	3,76%
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	-
Total dépenses de fonctionnement	44,06	45,78	3,76%

Le budget annexe concerne la gestion de deux locaux dont la location est soumise à TVA.

Les dépenses sont de 3 types : les annuités du crédit-bail, les charges de copropriété et les taxes foncières.

Les recettes sont essentiellement constituées des loyers payés par les occupants et d'une subvention du budget général, compte-tenu de la sous-occupation de l'un des locaux qui n'a pu être loué sans travaux importants de mise en conformité.

Le budget 2015 a été ajusté par une subvention d'équilibre de 24.000 € du budget principal de la collectivité pour couvrir les charges de copropriété et les impôts fonciers.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

en milliers d'euros	2014	2015	évol 2015/2014
Section de fonctionnement			
Recettes			
Fiscalité directe	34 685,51	34 694,33	0,03%
fiscalité indirecte	2 495,27	2 410,11	-3,53%
dotations et participations	39 893,23	40 991,20	2,68%
produits des services	5 161,51	4 367,34	-18,18%
autres produits gestion	459,26	526,88	12,83%
produits de cessions	1 116,55	39,00	-2762,94%
autres recettes	1 131,61	1 054,06	-7,36%
Recettes réelles de fonctionnement	84 942,94	84 082,92	-1,02%
recettes d'ordre	436,21	406,06	-7,43%
excédent antérieur reporté	1 301,78	741,41	-75,58%
Total recettes de fonctionnement	86 680,93	85 230,39	-1,70%
Dépenses			
charges à caractère général	16 182,57	14 534,66	-11,34%
charges de personnel	49 302,40	48 599,36	-1,45%
atténuation de produits	523,53	680,52	23,07%
autres charges de gestion	4 956,34	5 081,07	2,45%
charges financières	4 744,07	4 757,48	0,28%
charges exceptionnelles	1 416,42	2 468,76	42,63%
dotation provisions	85,00	80,47	-5,63%
Dépenses réelles de fonctionnement	77 210,33	76 202,33	-1,32%
dépenses d'ordre	4 281,64	3 428,18	-24,90%
Total dépenses de fonctionnement	81 491,97	79 630,51	-2,34%
Section d'investissement			
Recettes			
FCTVA	1 822,79	2 141,33	14,88%
taxe d'urbanisme	143,13	415,69	65,57%
subventions	612,80	1 746,94	64,92%
emprunts	9 000,00	2 000,00	-350,00%
autres recettes d'investissement	3 918,47	5 025,48	22,03%
Recettes réelles d'investissement	15 497,19	11 329,43	-36,79%
recette d'ordre	4 313,04	3 471,00	-24,26%
Déficit/excédent antérieur reporté			
Total recettes d'investissement	19 810,24	14 800,44	-33,85%
Dépenses			
remboursement capital dette	6 601,87	6 525,49	-1,17%
dépenses d'équipement (20-21-23)	16 146,41	7 628,87	-111,65%
Autres dépenses (204-26-27-45-165)	416,34	567,31	26,61%
Dépenses réelles d'investissement	23 164,62	14 721,68	-57,35%
dépenses d'ordre	467,62	448,88	-4,17%
Déficit/excédent antérieur reporté	391,36	4 213,36	90,71%
Total dépenses d'investissement	24 023,60	19 383,93	-23,94%
Soldes financiers			
Epargne brute	6 611,70	7 825,09	15,51%
Epargne nette	9,83	1 299,60	99,24%
Résultat de l'exercice	741,41	1 901,57	61,01%
Encours de dette	109 596,19	105 037,63	-4,34%
Capacité de désendettement	16,58	13,42	-23,49%

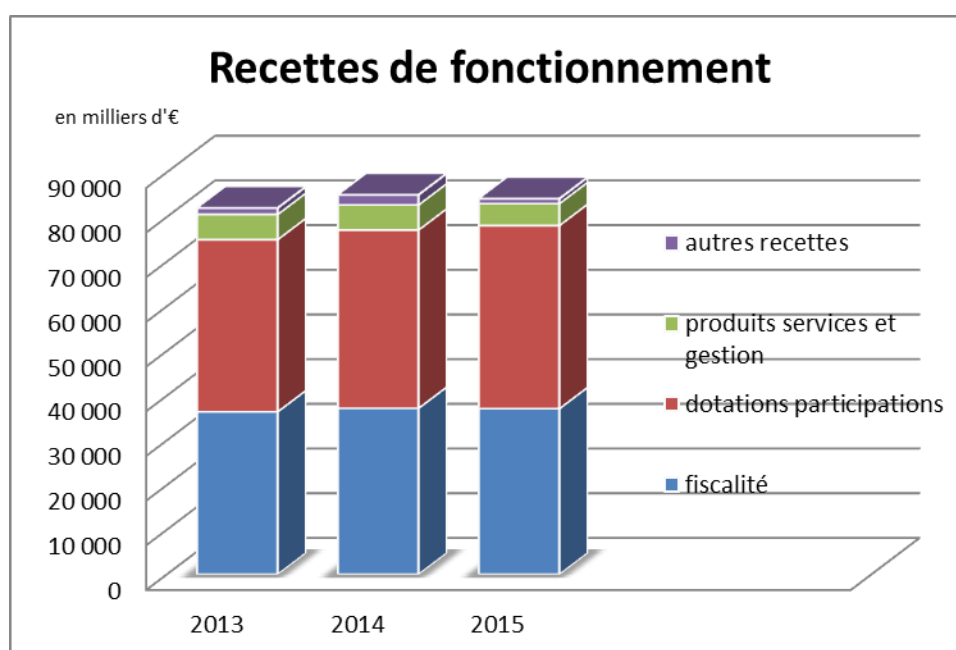
L'ensemble des tableaux et graphiques reprennent les recettes et les dépenses réelles hors affectation de résultat et opérations d'ordre.

La section de fonctionnement se présente de la manière suivante :

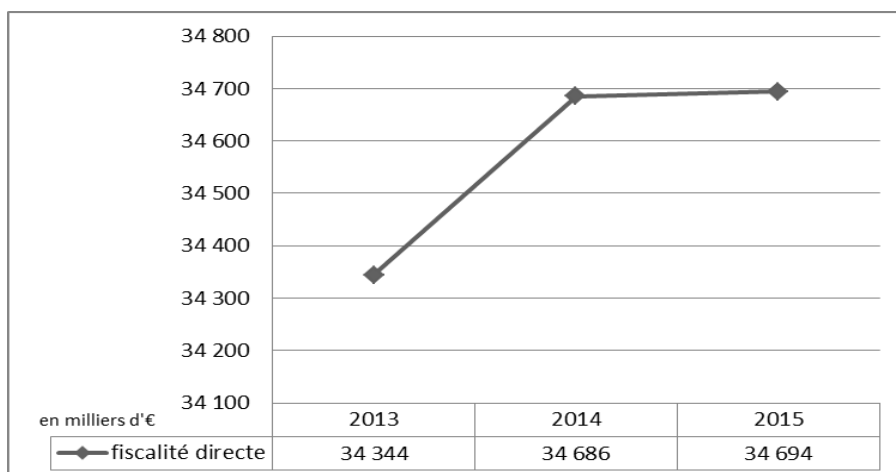
(en milliers d'€)	2013	2014	2015	évol 2015/2014
Section de fonctionnement				
Recettes				
fiscalité directe	34 344,16	34 685,51	34 694,33	0,03%
fiscalité indirecte	2 048,52	2 495,27	2 410,11	-3,41%
dotations et participations	38 540,43	39 893,23	40 991,20	2,75%
produits des services	4 914,68	5 161,51	4 367,34	-15,39%
autres produits de gestion courante	717,13	459,26	526,88	14,72%
produits de cession	507,50	1 116,55	39,00	-96,51%
autres recettes	924,62	1 131,61	1 054,06	-6,85%
Recettes réelles de fonctionnement	81 997,03	84 942,94	84 082,92	-1,01%
Dépenses	76 240,94	77 210,33	76 202,33	
charges à caractère général	17 229,11	16 182,57	14 534,66	-10,18%
charges de personnel	46 994,56	49 302,40	48 599,36	-1,43%
atténuations de produits	335,16	523,53	680,52	29,99%
autres charges de gestion courante	5 255,92	4 956,34	5 081,07	2,52%
charges financières	4 959,82	4 744,07	4 757,48	0,28%
charges exceptionnelles	1 466,36	1 416,42	2 468,76	42,63%
dotation provisions	0,00	85,00	80,47	-5,63%
Dépenses réelles de fonctionnement	76 240,94	77 210,33	76 202,33	-1,31%
Epargne brute	5 300,55	6 611,70	7 825,09	18,35%

1- Les recettes de fonctionnement

Hors recettes exceptionnelles de cessions, les recettes de fonctionnement sont peu dynamiques. La diminution des dotations de l'État, le ralentissement des activités de construction qui impactent la fiscalité et les redevances d'occupation du domaine public en cours de chantier en sont une illustration. La baisse des produits des services est essentiellement due à un retard de traitement des règlements dans les centres de santé.

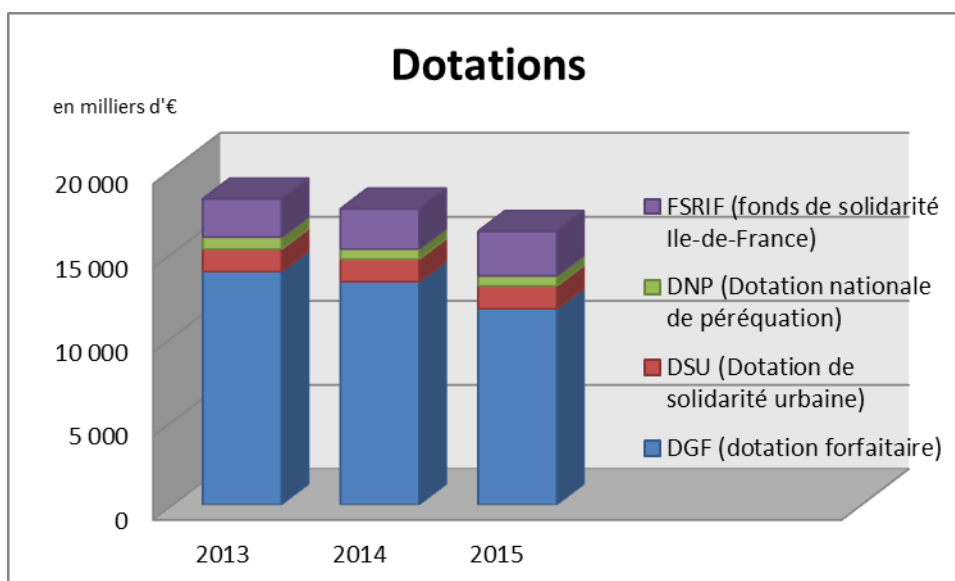


La fiscalité directe



L'exercice 2015 se caractérise par une stabilité du produit des taxes locales, les taux n'ayant pas évolués.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

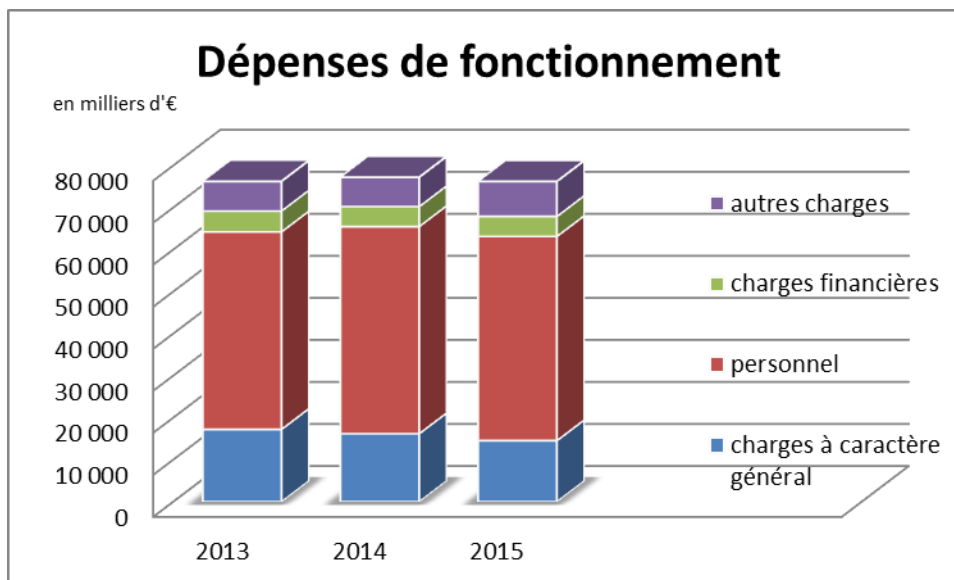


Depuis 2013, l'État a engagé une diminution programmée de ses dotations en faveur des collectivités locales qui devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2017.

Il convient de noter que la suppression de la dotation nationale de péréquation a été actée par la réforme de la DGF votée en loi de finances 2016 et devrait s'appliquer en 2017.

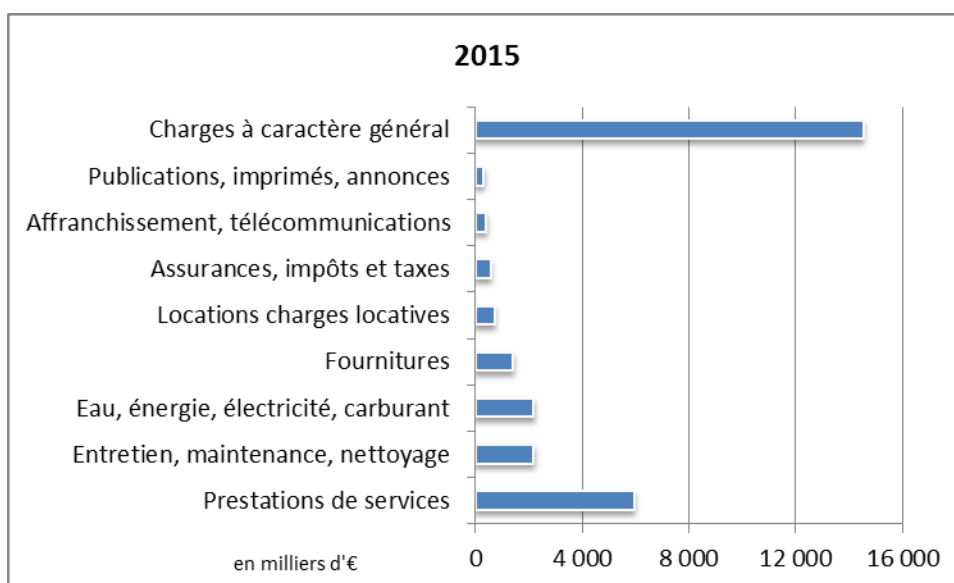
2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 0,05% depuis 2013. L'année 2015 marque une rupture nette avec une baisse de 1,31%.



On constate une baisse des dépenses de fonctionnement en 2015 de 1 million d'€. Ces économies ont essentiellement porté sur les charges à caractère général et les charges de personnel.

Les charges à caractère général



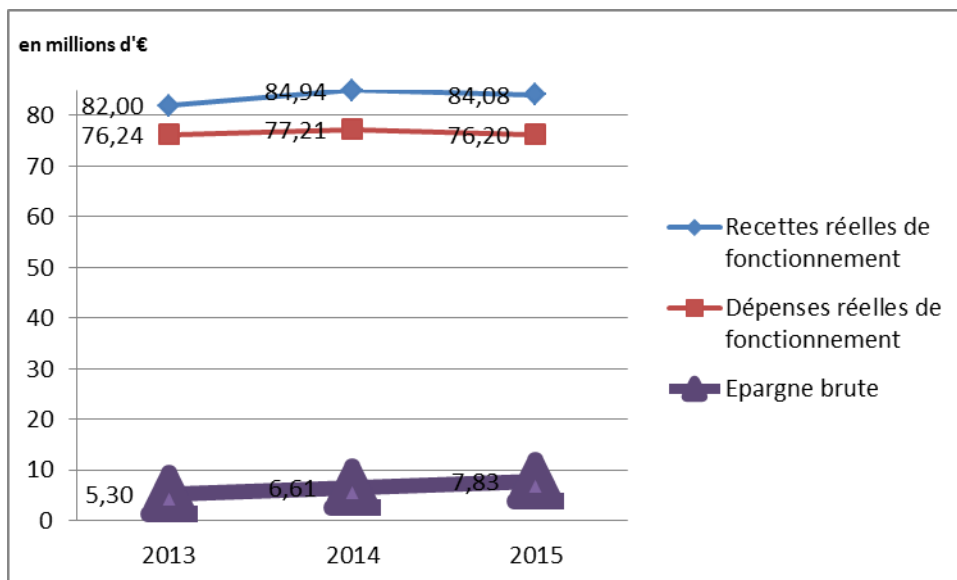
Ces achats divers nécessaires au fonctionnement des services, à la mise en œuvre des politiques municipales, à l'entretien du patrimoine de la collectivité, énergie-électricité,

combustibles, carburants, fournitures scolaires, entretien de matériel et terrain, etc...ont connu une baisse de 15,64% sur deux années dont le détail est présenté dans le tableau suivant :

Nature de la dépense en milliers d'€	2013	2014	2015	2014-2015	
				évol en valeur	évol en %
Achats	5 884	5 931	5 679	-252	-4,25%
dont :					
Achats de prestations de services	1 533	1 753	1 733	-20	-1,15%
Eau, énergie, électricité	1 749	1 841	1 991	150	8,12%
Carburants	325	267	187	-80	-30,06%
Alimentation	147	145	128	-17	-12,06%
Fournitures scolaires et administratives	261	285	245	-40	-13,90%
Fournitures d'entretien	232	199	134	-65	-32,75%
Autres fournitures des services	1 356	1 228	1 091	-137	-11,17%
Fournitures petit équipement et voirie	282	213	172	-42	-19,67%
Services extérieurs	6 986	6 016	6 403	387	6,43%
dont :					
Contrats de prestations de services	3 164	2 977	3 240	262	8,81%
Locations et charges locatives	843	828	706	-122	-14,78%
Achats études autres que terrains à aménager	102	10	58	48	457,95%
Entretien, réparations et maintenance	2 727	1 982	2 136	154	7,77%
Primes d'assurances	150	218	263	45	20,58%
Autres services extérieurs	4 360	4 236	2 453	-1 783	-42,08%
dont :					
Frais d'actes et de contentieux	172	260	153	-107	-41,07%
Fêtes et cérémonies	2 315	1 969	929	-1 040	-52,82%
Catalogues et imprimés, publications, annonces	486	341	300	-40	-11,86%
Frais d'affranchissement	164	162	141	-21	-12,70%
Frais de télécommunication	211	284	255	-29	-10,28%
Impôts et taxes	197	297	294	-3	-1,12%
Missions, transport	139	66	36	-29	-44,73%
Gardiennage	237	523	32	-491	-93,97%
Total charges à caractère général	17 229	16 183	14 535	-1 648	-10,18%

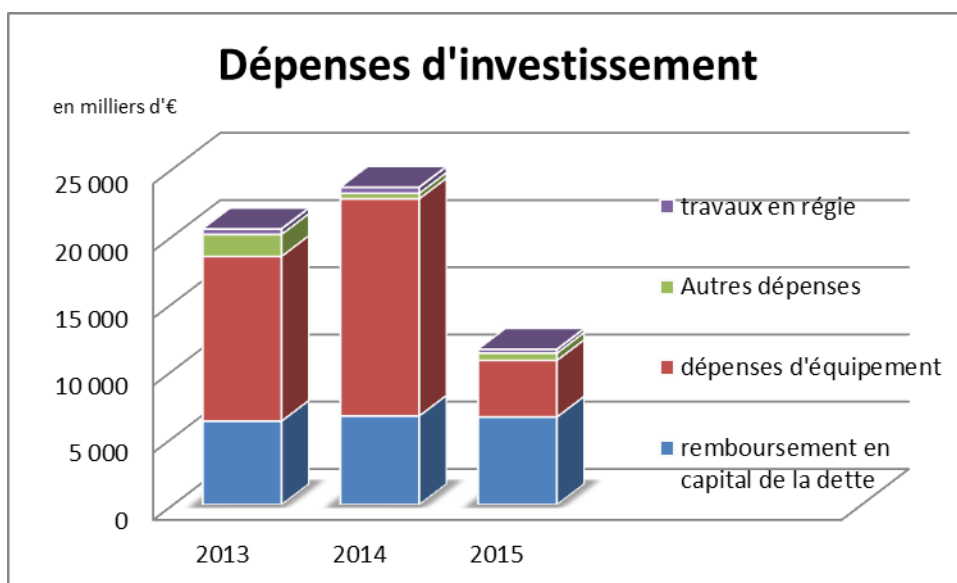
3- L'autofinancement

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, le produit des cessions de patrimoine n'étant pas pris en compte. Le taux de l'épargne brute correspond à l'épargne brute rapportée aux recettes réelles de fonctionnement.



La stagnation des recettes de fonctionnement ne permet pas, malgré la baisse des dépenses, d'améliorer l'épargne brute.

4- Les dépenses d'investissement



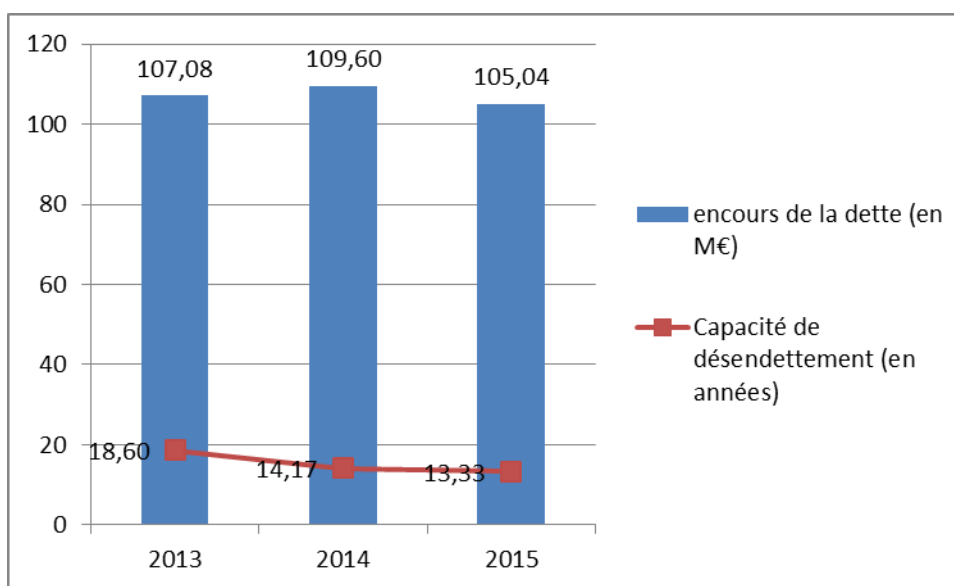
Les dépenses d'équipement correspondent aux investissements hors remboursement du capital de la dette et subventions d'équipement versées.

Les investissements 2015 ont principalement concerné le secteur scolaire notamment la création de nouveaux locaux classes afin d'absorber les évolutions programmées d'effectifs d'enfants à scolariser. Les efforts ont porté principalement sur l'école J Vilar, Pasteur et Robespierre.

Des investissements d'aménagement de sécurité, d'équipement, de mobilier et de renouvellement des matériels notamment de voirie ont également été réalisés en 2015.

Les travaux en régie correspondent à des investissements réalisés par le personnel communal en utilisant des matériaux et fournitures courantes. Ces investissements sont comptabilisés pour leur coût de production réel en intégrant les matières premières, le matériel utilisé ainsi que les frais de personnel.

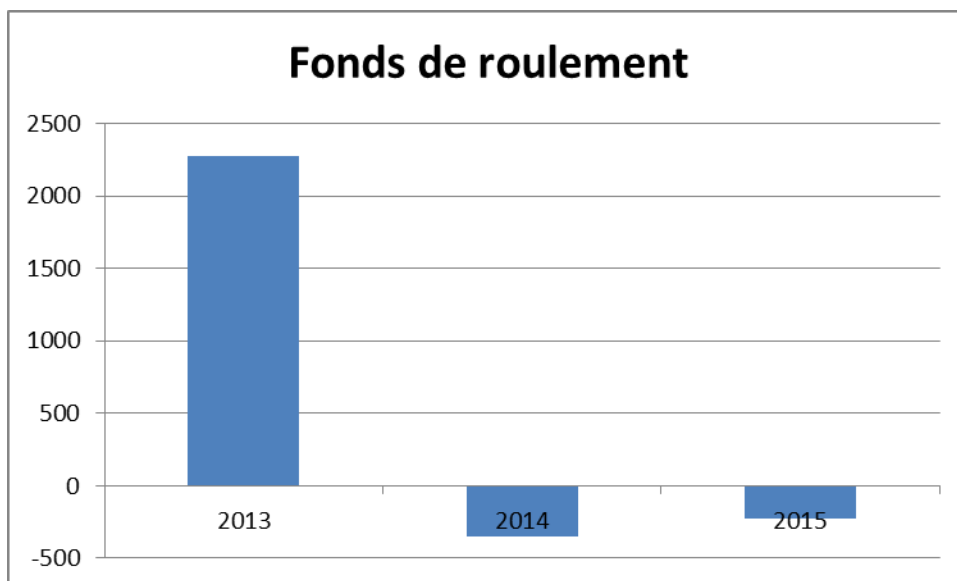
5- L'endettement



En 2015, un seul emprunt de 2 millions d'€ a été contracté alors que 6,5 millions d'€ ont été remboursés, ce qui porte l'encours de la dette à 105 millions d'€ fin 2015.

Le ratio de capacité de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la ville pour éteindre totalement sa dette en mobilisant la totalité de l'épargne brute annuelle (encours de la dette au 31/12 / épargne brute de l'année).

6- Le fonds de roulement



Le fonds de roulement peut être calculé à partir du bilan de la collectivité figurant au compte de gestion, en faisant la différence entre les ressources et les emplois à long terme. Il peut aussi être calculé à partir des résultats comptables issus du compte administratif.

Il existe deux types de résultats comptables. Le résultat propre à l'exercice et le résultat total cumulé qui s'obtient en ajoutant les résultats antérieurs aux résultats de l'exercice. Le fonds de roulement correspond à la somme des résultats cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement.

Le résultat du budget principal passe de 741.414,12 € en 2014 à 1.901.567,35 € en 2015. La ville a puisé dans le fonds de roulement pour limiter le recours à l'emprunt.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives n° 1 et 2 de l'exercice 2015,

Vu le compte de gestion 2015 dressé par le comptable public,

Vu le document présentant l'intégralité des opérations budgétaires 2015 conformément à l'instruction M14,

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE :

Article 1 : Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2015, qui présente un excédent net global de 1.901.567,35 €.

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Approuve et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'annexe jointe.

Franck LE BOHELLEC
Maire
Conseiller Régional d'Ile de France

Commune de VILLEJUIF
COMPTE ADMINISTRATIF 2015
RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	39 902 771,72	85 817 785,09	125 720 556,81
	Titres de recettes émis *	B	14 800 439,15	84 488 974,79	99 289 413,94
	Rattachements	C	0,00		0,00
	Restes à réaliser	D	8 510 134,55		8 510 134,55
DEPENSES	Autorisations budgétaires tot.	E	39 902 771,72	85 817 785,09	125 720 556,81
	Engagements	F	22 795 523,54	79 630 508,57	102 426 032,11
	Mandats émis *	G	15 170 562,52	79 630 508,57	94 801 071,09
	Rattachements	H	0,00		0,00
	Dépenses engagées non mandatées	I	7 624 961,02		7 624 961,02
	Dépenses engagées non rattachées	J		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution : Excédent =	B-G		4 858 466,22	4 858 466,22
	Déficit =	G-B	370 123,37		0,00
	Solde des restes à réaliser :				
	Excédent =	D-(I+J)			0,00
Déficit =	(I+J)-D	-885 173,53	0,00	-885 173,53	
RESULTAT REPORTE	Excédent			741 414,12	741 414,12
	Déficit		4 213 363,15		4 213 363,15
RESULTAT CUMULE (résultat de l'exercice+reporté)	Excédent			5 599 880,34	1 901 567,35
	Déficit		-3 698 312,99		

* Après déduction des annulations de titres et de mandats

RESULTAT DE L'EXECUTION DU BUDGET (hors restes à réaliser)

Section	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 1	Part affectée à l'investissement 2	Solde d'exécution 3	Résultat de clôture
Investissement	-4 213 363,15		-370 123,37	-4 583 486,52 .= (1 + 3)
Fonctionnement	5 188 959,78	4 447 545,66	4 858 466,22	5 599 880,34 .= (1 - 2) + 3
TOTAL	975 596,63	4 447 545,66	4 488 342,85	1 016 393,82